

Ce qui est prévu en 2009 (suite)

► Autres actions

- ◆ Inventaire des ouvrages de franchissement pour la loutre (éviter les collisions avec les véhicules),
- ◆ Bandes enherbées pour limiter les apports de produits phytosanitaires et d'engrais dans le cours d'eau (zone tampon),
- ◆ Sensibilisation des piégeurs et chasseurs de ragondins à la présence de la loutre et du desman (avec les Fédérations de chasse et les Associations de piégeurs),
- ◆ Championnat de France de canoë-kayak à Foix (stade du Rebech) en juin : une information spécifique Natura pourra être éditée.

La suite de l'animation

En 2009

La même équipe que les années précédentes est reconduite à savoir : la Fédération de Pêche de l'Ariège comme animateur avec un partenariat avec l'ANA et MIGADO. Cette animation commence au 1^{er} avril jusqu'à la fin de l'année 2009.

Après 2009

2009 est une année transitoire puisque les autres sous-sites du grand site FR7301822 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » doivent valider leur DOCOB respectif dans le courant de cette année. Une fois les validations effectuées par les comités de pilotage locaux, la validation officielle de tous ces DOCOB par le grand comité de pilotage du site aura vraisemblablement lieu dans le 2^{ème} semestre 2009.

La loi DTR (Loi n°2005-157 du 23 février 2005 sur le développement des territoires ruraux) accroît le rôle des collectivités territoriales dans la gestion des sites Natura 2000. Il sera donc proposé, à partir de 2010, à un représentant des collectivités territoriales et de leurs groupements d'assurer la présidence du comité de pilotage et l'animation du site.

Vos contacts



Contact : Allan YOTTE
13 place du 59ème R.I.
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 31 09
Fax. 05 61 65 12 40
E-mail : allan.yotte@peche-ariège.com



Contact : Anne SOULARD
35 Avenue de la Marquaille
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
Tél. 05 61 75 83 97
Fax. 05 61 75 92 34
E-mail : soulard-natura2000@migado.fr

Informations complémentaires

(lettres d'informations, rapports animation 'Ariège', réunions ...)

Site internet de MIGADO. : <http://www.migado.fr> (Dans 'Missions' - Natura 2000 & 'Téléchargement' - Lettres d'information)



Edito

Le premier comité de suivi de l'entité "rivière Ariège" du site Natura 2000 "Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste", réuni le 13 janvier dernier à Foix, a été l'occasion de mesurer le très bon travail d'animation accompli par la Fédération Départementale de l'Ariège pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, et son partenaire, l'association MIGADO, depuis la validation du document d'objectifs en 2006.

Comme vous le lirez dans ce bulletin, cette dynamique se poursuivra en 2009 avec, entre autre, le lancement de deux études ambitieuses sur l'amélioration du franchissement piscicole des ouvrages hydroélectriques et sur la caractérisation des sédiments du complexe Mercus-Labarre.

L'année 2010 constituera un tournant dans la vie du site avec la réunion pour la première fois du comité de pilotage du site "Garonne" dans son intégralité, composé des cinq comités territoriaux des rivières Ariège, Hers, Salat, Garonne amont et Garonne Aval. C'est à ce comité qu'il appartiendra de définir les nouvelles modalités de mise en œuvre de l'animation de ce site essentiel à la préservation de notre biodiversité.

Le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Ariège

Jean-François DESBOUIS

Sommaire :

- Ce qui a été fait en 2008
- La charte Natura 2000 'Rivière Ariège'
- Le 1^{er} comité de suivi
- Ce qui est prévu en 2009
- La suite de l'animation
- Vos contacts
- Informations complémentaires



Ce qui a été fait en 2008

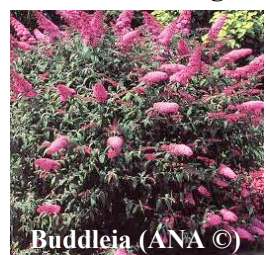
Pour l'année 2008, l'animation s'est mise en place à partir du mois de juin. C'est la **Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique** qui a été reconduite comme animateur du site. En effet, c'est cette structure qui était l'opérateur du site lors de la phase d'élaboration du DOCOB 'Rivière Ariège' et qui, depuis son approbation (mai 2006), est l'animateur du site.

Cette animation a été menée à bien grâce à une collaboration avec 2 autres associations : l'ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège) et MI.GA.DO. (MIgrateurs GARonne DOrdogne).

Plusieurs thématiques listées dans les fiches actions du DOCOB (58 actions au total) ont été abordées en 2008 :

► Plantes envahissantes

⇒ Diagnostic



L'ANA avait mené un premier recensement de ces espèces sur les berges des principaux cours d'eau du département de l'Ariège en 2003-2004. Selon la même méthodologie (un point de relevé sur 500 m de linéaire tous les 3 à 4 km), un nouveau diagnostic a été réalisé au printemps et durant l'été 2008. Il indique une progression marquée pour le buddleia (progression vers l'amont et nouveaux sites colonisés), moins marquée pour la renouée ; la balsamine présente des dynamiques variables selon les secteurs ; le robinier et l'ailante sont stables (l'ailante est plus présente en Haute-Garonne qu'en Ariège).

⇒ Propositions d'action

Suite à la synthèse bibliographique réalisée par l'ANA sur les retours d'expérience en terme de lutte contre les espèces végétales envahissantes et à diverses entrevues avec les syndicats de rivière, il a été décidé de ne pas recommencer localement ces expérimentations puisque le sujet est bien documenté. Il est proposé de définir une stratégie d'action (objectifs de gestion, sensibilité des sites, amont/aval, préservation des sites indemnes) et de choisir les actions à réaliser (optimisation des moyens disponibles pour une réelle efficacité avec une faisabilité technique et financière). Grâce à un reliquat de budget 2008, il a été possible d'éditer un livret de reconnaissance sur les plantes envahissantes situées sur les bordures de cours d'eau qui sera distribué gratuitement à un public large afin d'alimenter une 'cellule de veille' qui listera les nouveaux foyers.



► Espèces migratrices

L'année 2008 a permis de boucler le plan de financement de l'étude programmée concernant l'expertise de l'ensemble des sites localisés en aval de Labarre (limite amont d'accessibilité sur l'axe Ariège) lors des migrations piscicoles (dévalaison et/ou montaison) ; grâce à des crédits provenant de l'État (Ministère de l'Écologie), de l'Europe (FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

► Sentiers éco-touristiques

Deux projets presentis ont été retravaillés durant l'année 2008 à savoir le sentier sur l'eau à destination des pratiquants de canoë-kayak sur le tronçon Bonnac-Saverdun et un sentier terrestre sur le territoire du SICOVAL (Communauté d'Agglomération Sud-Est Toulousain).

► Groupes de travail

⇒ Transport solide

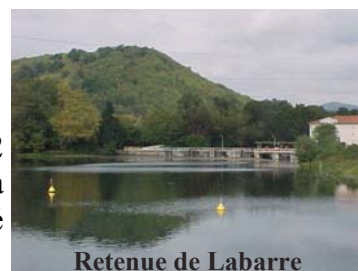
Le groupe a décidé de travailler en 2008 sur la mise en place d'une étude portant sur 2 volets : l'analyse des sédiments des retenues de Labarre et de Mercus-Garrabet et sur la gestion des sédiments du complexe de ces deux retenues. Les cahiers des charges ont été validés en groupe technique et le plan de financement est en discussion.

⇒ Soutien d'étiage et éclusées hydroélectriques

Une réunion en 2008 a permis de faire un bilan autour de la retenue de Mercus-Garrabet avec le point de vue d'EDF et celui de la communauté de communes de Tarascon qui gère le téléski nautique. Il a été proposé de travailler sur la mise en place d'un suivi pour quantifier le phénomène des éclusées sur le linéaire de l'Ariège, en particulier suite aux améliorations mises en place par EDF sur les ouvrages de Ferrières et Labarre.

► Ripisylve — Éléments fixes du paysage

Dans le cadre du plan de gestion du SICOVAL, il est prévu de procéder à l'entretien de la ripisylve et à sa récréation dans une zone dégradée. Sur d'autres zones du linéaire (gérées par un syndicat), qui seraient fortement dégradées, une restauration pourrait être envisagée sous forme de contrats Natura 2000.



Retenue de Labarre (MIGADO ©)

La Charte Natura 2000 du site 'Rivière Ariège'

Dans le dernier numéro d'information du site (*bulletin n°2—Mars 2008*), nous vous présentions l'outil 'Charte Natura 2000'.

Nous reprenons ci-dessous les éléments clés :

- * il s'agit d'un **outil d'adhésion** aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces définis dans le DOCOB,
- * l'adhésion est une **démarche volontaire** qui donne accès à des exonérations fiscales et à certaines aides publiques. Elle se fait pour 5 ans minimum (ou 10 ans),
- * la Charte est constituée de recommandations et d'engagements qui peuvent faire l'objet de contrôles de la part des services de l'État.

Sur le site 'Rivière Ariège', elle a été élaborée à partir du guide régional édité par la DIREN et des discussions en groupe de travail sur la charte Natura 2000 'Rivière Salat'. Elle a ensuite été discutée en groupes de travail le 2 décembre 2008 suite à une proposition de projet envoyé par mail, puis validée lors du comité de suivi en janvier 2009.

Quelques engagements extraits de la Charte 'Rivière Ariège' :

Engagements généraux

Engagement 13 : Pas de dépôts de déchets (dépôts de gravats, de déchets verts...) sur la propriété (sur la zone comprise dans le site Natura 2000, à savoir en bordure de cours d'eau)

Engagement 17 : Intégrer les engagements de la Charte dans les baux ruraux ou conventions de mise à disposition au fur et à mesure de leur renouvellement

Engagements par milieu

Haies, bosquets, alignements, arbres isolés

Engagement 31 : Pas de traitement phytosanitaire

Cours d'eau, ripisylve

Engagement 51 : Interventions d'entretien sur la ripisylve entre fin août et fin avril (hors période d'élevage des jeunes loutres)

1^{er} comité de suivi

Le comité de suivi fait suite au comité de pilotage, établi lors de l'élaboration du DOCOB.

La première réunion de ce comité s'est déroulée le **13 janvier 2009** à la Préfecture de Foix, sous la présidence de Mme le Sous-Préfet de Pamiers.

L'objectif de cette réunion était de présenter et de valider les actions réalisées dans le cadre de l'animation depuis 2006 (2006-2007-2008), dont la Charte Natura 2000 'Rivière Ariège'. La réunion s'est terminée par la présentation des perspectives pour l'année 2009.

Ce qui est prévu en 2009

► Espèces migratrices

L'expertise pour l'amélioration du franchissement piscicole (migrations de dévalaison et/ou de montaison) sur le cours de l'Ariège sera réalisée en 2009 (printemps pour la dévalaison et étiage estival pour la montaison)

► Groupes de réflexions

- * **Gestion du transport solide** : début 2009, il s'agira de voir s'il est possible de boucler le plan de financement concernant l'étude envisagée sur les sédiments des barrages de Labarre et Mercus-Garrabet.
- * **Soutien d'étiage et éclusées** : suite à la dernière réunion du groupe, le travail consistera à élaborer un cahier des charges pour étudier le phénomène d'éclusées sur le linéaire de la rivière Ariège et sur ses effets.

► Ripisylve — Éléments fixes

2009 permettra de signer les premiers contrats forestiers (entretien ou restauration).

► Sentiers éco-touristiques

Les projets en cours vont être rediscutés en groupes de travail avant validation et montage des dossiers de subvention.



Passe à poissons (MIGADO ©)